

Des remous en marge de la course

SANCTIONS Deux pilotes avaient été sanctionnés

Comme nous vous l'indiquions dans notre édition de lundi, le dernier Rallye du Pays basque a connu quelques remous en marge de la course. Les deux pilotes évincés pour avoir effectué des reconnaissances en dehors des jours et des heures autorisées se sont vus infliger sur le champ une



Anthony Mora, vainqueur. B.L.

amende de 500 euros (équivalent au droit d'engagement). Ils ont donc déboursé 1 000 euros sans pouvoir courir et ils seront convoqués devant la commission de discipline de la fédération où ils encourent au minimum six mois de retrait de licence plus une nouvelle pénalité financière. Un arsenal de sanctions lourdes qui avait suscité la grogne de plusieurs pilotes et de vives tensions auprès des organisateurs. Les pilotes reprochant à l'organisation une application trop stricte du règlement sans aucun dialogue : « Que l'on ne croit pas que je sois contre le règlement, j'étais en colère sur la manière dont cela a été appliqué par les responsables de l'organisation » tient à préciser Anthony Mora le vainqueur du rallye.

Christian Bibal

L'heure de Johanne

Si le Swatch Girls Pro France s'est achevé sur la victoire implacable et impeccable de la tenante du titre, la Californienne Courtney Conlogue le jour de ses 21 ans, la Réunionnaise Johanne Defay peut se satisfaire pleinement de sa semaine à Seignosse-Le-Penon. Elle a en effet atteint la finale en Open après avoir remporté le pro-junior et du coup le titre européen ASP des moins de 21 ans au classement général. Bonus, sa performance en Open la propulse directement dans les places qualificatives pour l'Élite ASP l'an prochain ! Elle pourrait composer définitivement son billet dès cette semaine et rejoindre Pauline Ado au top, à l'occasion du Pantin Classic en Galice (6 étoiles) dernière étape du circuit qualificatif WQS féminin.

La série

Les championnats d'Aquitaine espoirs (18 ans et moins) de surf et longboard se déroulent à Hossegor entre « culs-nus » et Gravière cette semaine... Tout comme le Sintra Pro Portugal, à la fois épreuve IBA du tour Élite féminin de bodyboard, du circuit de Drop Knee, et du tour qualificatif masculin... Testé positif au THC, le surfeur Mark Richardson s'est vu destitué de son titre de champion du monde de surf Masters (+35 ans) obtenu au Salvador en 2011. L'ISA a réattribué la médaille d'or au Costaricien Carlos Cabrero...

Barrique Royale

Le Royal Barrique traditionnelle épreuve de tubes landais aura lieu, selon les conditions, entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre sur un spot à définir de Labenne à Seignosse. 45 surfeurs sont invités pour cette compétition qui se déroule comme une session de freesurf de 4 h. Tous les tubes sont filmés puis un jury décide a posteriori qui s'est enfilé le plus beau tuyau. 25 surfeurs ont été invités d'office puis les internautes ont pu voter pour élire les 20 wild-cards. On retrouve ainsi dans la liste Jérémy Florès, Marc Lacomare, Vincent Duvignac, Miky Picon mais aussi des anciens



Nommé Mignot, sélectionné pour le King of the Groms. DR

comme François Liets, Jean-Louis Poupinel et trois filles, Justine Dupont, Pauline Ado et Lee-Ann Curren. L'an dernier, le jeune Tom Cloarec s'était imposé. Infos sur royalbarrique.com

Roi des Groms

Les deux qualifiés européens qui participeront à la finale mondiale du Quiksilver King of the Groms en marge du Pro France du 26 septembre au 6 octobre dans les Landes ont été choisis par le jury européen. Il s'agit de Luis Diaz (Canaries), 15 ans en septembre, et Nommé Mignot (Biarritz ASCS), bientôt 16 ans, résidant actuellement au Mexique. Cette épreuve est réservée aux surfeurs de 16 ans et moins qui postulent en soumettant des vidéos présentant leurs performances et leur personnalité. Ils disputeront la finale du King of the Groms devant l'Élite mondiale masculine et féminine, aux côtés de 16 autres compétiteurs.

Sponsorisez-les

Le Club France Surf lance avec Sponsorise.me un projet de soutien financier à l'équipe de France engagée sur l'Eurosurf 2013 mi-septembre aux Açores. L'objectif est de reconquérir le titre européen abandonné aux Portugais en 2011 en Irlande. Un budget conséquent est engagé par la Fédération française de surf mais une rallonge est nécessaire pour permettre aux sélectionnés, coaches et juges d'évoluer dans de bonnes conditions. Argument du Club : en soutenant financière-

ment ce projet, vous associez votre nom, ou celui de votre entreprise, à la réussite internationale du surf français. Chaque don permet de bénéficier d'une réduction d'impôts (association loi 1901, reconnue d'intérêt général). Infos et dons : <http://sport.sponsorise.me/eurosurf-france/>.

Appel à projets Innovation

L'Euro SIMA (association européenne des industriels de la glisse) lance un appel à projets Innovation 2013. Ouvert à tous les créatifs, concepteurs et inventeurs, cet appel à projet vise à favoriser l'émergence de projets d'innovation technologique et/ou écologique dans le domaine des sports de glisse. Les lauréats recevront une aide sous la forme d'un accompagnement du projet, d'une subvention et d'une mise en réseau avec les acteurs de l'innovation et les industriels des sports de glisse en France et en Europe. Afin d'étudier les dossiers déposés et sélectionner des futurs lauréats, un jury de professionnels et d'experts se réunira mi-septembre. Contact : stephaniegodin@euro-sima.com. Par ailleurs, L'Euro SIMA accueillera, à l'occasion de son 12^e sommet début octobre à Hossegor, le Sud-africain Shaun Tomson, légendaire champion du monde de surf en 1977. Il interviendra sur le pouvoir de l'engagement et de la pensée positive...

Jérôme Blanco